

Des **jeunes pousses à la toile mondiale**,
de la **mercatique après-vente (MAV)**
à la **veille économique**,
ce sont plus de 2 000
néologismes recommandés,
source de clarté et de confiance
dans les échanges commerciaux.

Nouvelle lettre du français des affaires
LETTRE de l'AVENIR LUMINEUX du FRANÇAIS des AFFAIRES
LALFA N° 2 – mars 2023 – ISSN 2968-4358

Le président Jean, Marcel Lauginie

□ **La 2^e phase du cycle de vie de notre nouvelle lettre du français des affaires, LALFA N° 2, s'ouvre pendant la Semaine de la langue française et de la Francophonie, du 16 au 26 mars 2023, dont les apports féconds germeront avec l'arrivée du printemps.**

Cette 2^e phase continue à accompagner notre plan à 4 ans annoncé à l'assemblée générale ordinaire du 29 mars 2022, afin de mettre en avant **les succès du français des affaires** en centrant nos actions sur **la raison d'être** de l'APFA : participer à faire connaître et apprécier, dans le vaste monde des affaires, les néologismes recommandés, à encourager leur emploi ainsi qu'à apporter une aide dans leur invention par référence à la science terminologique.

La tâche devient plus aisée après avoir clarifié dans LALFA N° 1 l'expression « français des affaires » qui présentait depuis sa naissance en 1984 :

. une ambiguïté levée grâce aux commissions de terminologie et à l'actuelle commission d'enrichissement de la langue française (CELF) qui ont offert, depuis 1974 plus de 2 000 néologismes relevant des affaires : **il s'agit bien du français « recommandé pour tous et d'emploi obligatoire pour les services de l'État ».**

. et une difficulté qui portait sur le deuxième terme « affaires » dont les emplois sont très variés.

L'échange des biens et des services étant le caractère essentiel et distinctif du concept « affaires », un très grand nombre d'activités en relèvent : prioritairement économiques et financières, mais aussi agricoles, industrielles, scientifiques, culturelles, écologiques, éducatives, sportives, environnementales et sociales.

□ **L'avenir lumineux du français des affaires passe par le renforcement de notre association.**

L'APFA est fondée :

. sur les valeurs du **bénévolat**, il s'agit d'une exigence morale, aucun administrateur ne reçoit d'honoraires,

. et sur une **cotisation** relativement modeste (10 €) afin de pouvoir **réunir un grand nombre de membres passionnés par un français des affaires moderne et créatif**, permettant :

- de résister à une numérisation non maîtrisée, destructrice de la relation sociale,

- et de favoriser la simplification et l'humanisation des procédures numériques.

Vous êtes plusieurs à avoir déjà acquitté votre cotisation. Nous vous en remercions. Pour recevoir votre **carte de membre 2023** si vous ne l'avez pas encore, *il suffit de vous reporter au Bulletin LALFA N°2, ci-joint.*

□ **L'avenir lumineux du français des affaires passe par nos Journées du français des affaires et des Mots d'Or de la francophonie.** Après la 32^e Journée, tenue exceptionnellement au mois de mai dernier, qui a été marquée par la remise du **premier Mot d'Or des entrepreneurs-poètes francophones à Bernard LEKAMA**, voici notre **33^e Journée** qui retrouve sa place normale le **vendredi 24 mars** prochain.

. **De 13 h 45 à 18 h**, un nouveau lieu nous accueille : **La MAISON des étudiants de la francophonie** dont nous remercions vivement la Directrice Madame Sophie NORDMANN. Cette nouvelle **MAISON (59 E)** est située à

...

300 mètres dans la partie S-O des 34 hectares de la CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS (CIUP) avec une **entrée au 57 (ou au 47) Boulevard Jourdan (14^e)**.

Pour vous inscrire à notre 33^e Journée, reportez-vous au bulletin LALFA N°2, ci-joint. Le nombre de places étant strictement limité à 50, les Adhérents de l'APFA seront prioritaires.

. L'avantage de ce nouveau lieu est de permettre aux présents, qui le souhaiteraient, de participer à la **Dictée du Mot d'Or de Jean-Marc Chevrot**, de 18 h 30 à 20 h 30 dans la même Salle, organisée par **Nhu Mai Nguyen Dac**, Vice-Présidente de l'APFA accompagnée par **Martine Decaux**, Membre du Comité de lecture de l'APFA, et par **Nguyên Duy Tân**, Vice-Président de l'Alliance internationale des anciens résidents et amis de la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP).

Quel programme pour notre 33^e Journée ?

Un Membre de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) ouvrira, à 14 h, en présentant Étienne QUILLOT, Chef de la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) et notre Invité d'Honneur Alain SQUILBECK Magistrat, Vice-Président émérite du Tribunal du Travail de Bruxelles, Professeur honoraire à l'Institut des Hautes Études de Belgique.

. Les exposés porteront sur :

- le droit européen et le français des affaires,
- une assurance mutualiste, société à mission : pour quelle vision de l'entreprise ?
- des aspects juridiques et économiques de la Roumanie et le rôle de la science dans la solution des crises économiques,
- quels lexiques plurilingues numérisés *français des affaires recommandé/langues nationales* pour des échanges commerciaux accrus, en raison de leur adaptation aux besoins, dans la clarté, la confiance et la compréhension de la diversité des cultures francophones ?
- Le Rapport 2022 de la langue française dans le monde,
- . une table ronde avec pour thème « L'éloquence pour dire les termes justes et recommandés en français des affaires et dans sa langue maternelle » illustré par les projets des futures Jeunes pousses lauréates de l'épreuve de Jean-Marc Chevrot du Mot d'Or de la francophonie 2022 venues d'Alexandrie, de Bangkok, de Bordeaux, du Caire, de Kinshasa, de Minsk, d'Odessa, d'Oufa et de Québec.
- . Les Mots d'Or des Professionnels : 1^{er} Mot d'Or des Métiers d'art, Mot d'Or de l'Économie, Mot d'Or des Enseignes, Mot d'Or de la Presse écrite, Mot d'Or d'Honneur.

17 h 30 Cérémonie finale. 18 h 00 Réception de la 33^e Journée et Accueil pour la Dictée du Mot d'Or 2023 à la Cité U.

N.B.: *Les autres Dictées du Mot d'Or se tiendront au Havre à la Bibliothèque Oscar Niemeyer le 1er et le 10 avril à 10 h, et à Saint-Cyr-en-Val (Loiret) au Château de la Jonchère le 1er avril à 10 h 30, 13 h 30, 15 h et 17 h et le 6 avril 2023 à 18 h 30.*

L'avenir lumineux du français des affaires passe par l'excellence dans l'usage des mots justes par les professionnels

Comme nous venons de le mentionner ci-dessus, nous ouvrons, avec bonheur, une nouvelle catégorie : les **professionnels des métiers d'art**. Nous soulignerons aussi **la prouesse d'un journaliste** qui a écrit un grand article dans un quotidien du soir sur une « **Jeune pousse** » sans employer l'anglicisme « *start-up* », ni dans le corps de son article ni dans le titre, et avec l'élégance du respect d'un usage éclairé du français, il évoque un « investisseur providentiel » sans faire référence à l'anglicisme « *business angel* », il fait de même pour le « bouche-à-oreille », le « commerce en ligne », le « prix réduit ».

L'avenir lumineux du français des affaires passe par les listes de la CELF publiées au JO

Ces listes, dont la fréquence est essentielle pour répondre aux besoins des enseignants, des journalistes, des traducteurs et du grand public, ont été si importantes en 2022 que notre 31^e dépliant n'a pas pu les reprendre en totalité.

Voici celles qui feront l'objet de nos 32^e et 33^e dépliant en préparation :

Les 22 termes de la liste publiée par la CELF au JO du 22 janvier 2022, avec une nouvelle définition de la **cybermonnaie** et plusieurs entrées relevant de la **titrisation**, ainsi qu'une fiche très actuelle sur la **croissance partagée**, et les 9 termes de la liste publiée au JO du 30 avril 2022 dont le **moissonnage de données** pour « web harvesting » et « web scraping ».

Janvier 2023 a bien commencé avec, dès le 25, le vocabulaire de la **MODE** qui nous offre 9 entrées dont la **boutique hébergée** (qui remplace l'espace-boutique du 26 mars 2004), l'**icône de la mode** ou encore l'**incontournable** (qui devient un nom) pour « *must have* » et le **style de vie**, accompagné de deux **recommandations** relatives à « *fashion* » et à « *tote bag* ».

Février 2023 n'a pas été en reste avec la liste du 25 février dont les 10 termes traitent du **droit** et de l'**informatique** avec par exemple la **cyberattaque par cassage du mot de passe** et l'**hameçonnage par minimessage**.

Le Bulletin LALFA N°2, ci-joint, vous permettra de recevoir ces 4 nouvelles listes de la CELF publiées au JO.

Le 21 mars prochain, de 14 h à 15 h, dans 25 à 30 pays francophones a lieu l'épreuve du Mot d'Or 2023 où les candidats vont jongler avec la soixantaine de néologismes du nouveau conte terminologique de Jean-Marc Chevrot : l'avenir lumineux du français des affaires naît ainsi au coeur de la jeunesse du monde.

BULLETIN - LALFA N° 2

à renvoyer par courriel à : apfa.lemotdor@orange.fr

ou par la poste à :

Jean, Marcel lauginie - APFA - 278 rue de Sandillon - 45590 SAINT-CYR- EN- VAL France

Merci de préciser vos coordonnées qui constitueront l'étiquette en cas d'envoi par la poste

NOM – Prénom RUE VILLE PAYS Téléphone	
---	--

Membre de l'APFA, à jour de ma cotisation : 2023

je souhaite recevoir : par courriel (à préciser)..... par la poste...

les 4 LISTES publiées, par la CELF, aux JO du 22 janvier 2022, du 30 avril 2022,

du 25 janvier 2023, du 25 février 2023

Participation aux frais de préparation pour l'envoi par courriel :.....2 €...

Participation aux frais de préparation et d'envoi par la poste :..... France 4 €... à l'international 7 €...

je souhaite être inscrit à la 33^e Journée du vendredi 24 mars 2023 :

Nouveau lieu : La Maison des étudiants de la francophonie

Cette MAISON numérotée 59 E (sur sa façade) est située à **300 mètres** du Boulevard Jourdan dans la partie S-O des 34 hectares de la CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS (CIUP) avec une entrée au 57 (ou au 47) Boulevard Jourdan (14^e). Métro : Porte d'Orléans.

Inscription pour le vendredi 24 mars 2023

13h 45 à 18 heures

33^e Journée du français des affaires et des Mots d'Or de la francophonie

Inscription par courriel : apfa.lemotdor@orange.fr

18 heures à 20 h 30

La Dictée du Mot d'Or 2023,

la Coupe francophone du vocabulaire des affaires

Inscription par courriel : contact@allianceinternationale.org

*Pour celles et ceux qui ne s'inscrivent qu'à la Dictée, merci de s'inscrire également à l'adresse de **Nguyên Duy Tân** : duytanparis@gmail.com qui conseille, pour s'entraîner, de se reporter*

aux sites : www.franceterme.culture.fr

et <http://www.apfa.asso.fr/historique/dictees/dictees2.htm>

Vous pouvez vous inscrire à chacune des manifestations en cochant les deux cases.

En raison du nombre limité de places, la priorité sera donnée aux Adhérents.

Il vous suffira de présenter, à l'entrée, la copie de votre message de demande d'inscription.

Les organisateurs

l'Alliance internationale des anciens résidents et amis de la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) et l'association Actions pour promouvoir le français des affaires et les langues partenaires (APFA)

Pour votre règlement et le renouvellement, en 2023, de votre confiance dans la force d'avenir de l'APFA, nous vous remercions de bien vouloir vous reporter au verso

...

Renouvellement de votre confiance dans la force d'avenir de l'APFA ou nouvelle adhésion

Renouvellement d'adhésion :	2023 <input type="checkbox"/>	Membre Actif	Membre Bienfaiteur Merci de préciser le montant versé
Adhésion (nouveau membre) :	2023 <input type="checkbox"/>		
Professionnel,-elle, Personne à titre individuel	10 € <input type="checkbox"/>		
Organisation à but non lucratif	30 € <input type="checkbox"/>		
Société commerciale ou industrielle	50 € <input type="checkbox"/>		
Apprenti, élève, étudiant	2 € <input type="checkbox"/>		

Règlement : somme du recto somme du verso
 € + € =€

	par chèque payable en France libellé en euros, à l'ordre de l'APFA		par chèque payable hors de France libellé en euros, à l'ordre de l'APFA, majoration de 1 €
	par virement bancaire : FR76 3000 4000 2500 0073 3903 231		par chèque payable hors de France non libellé en euros, à l'ordre de l'APFA, majoration de 10 % avec un minimum de 2 €
	par mandat administratif		en espèces
	par mandat international, majoration de 2 €		

Date :

Signature :